

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Afin de pouvoir bénéficier des prestations présentées par le camping Les Chouans, nous vous demandons de lire attentivement les conditions générales ci-dessous. Ces conditions régissent les ventes de séjours et sont valables au moment où la commande est passée. Le fait de réserver un séjour implique l'adhésion complète à nos conditions générales.

CONDITIONS DE RÉSERVATION

- La réservation devient effective uniquement avec l'accord du camping, après réception de l'acompte et soit après réception du contrat de réservation dûment complété et signé, soit après acceptation des conditions générales de vente lors de la réservation en ligne.
- La réservation ne tient le camping Les Chouans que si le camping l'a acceptée, ce que le camping est libre de faire ou de refuser, en fonction de la disponibilité et d'une façon générale, de toutes circonstances de façon à nuire à l'exécution de la réservation effectuée. Le camping Les Chouans propose des séjours à vocation familiale, au sens traditionnel, les hébergements sont spécialement conçus à cet effet. Le camping Les Chouans se réserve le droit de refuser toute réservation qui serait contraire à ce principe, ou qui chercherait à le détourner.
- La réservation d'un emplacement de camping ou d'une location est faite à titre strictement personnel. Vous ne pouvez en aucun cas sous-louer ou céder votre réservation.
- Les mineurs doivent être accompagnés de leurs parents ou tuteurs légaux.

Emplacement de camping

Le forfait de base comprend l'emplacement pour la tente, la caravane ou le camping-car pour 1 ou 2 ou 3 personnes et 1 voiture, ainsi que l'accès aux sanitaires et infrastructures du camping.

Location

- Les hébergements locatifs sont équipés. Le forfait de base est de 4 à 6 personnes selon le type de locatif.
- Le camping Les Chouans se réserve le droit de refuser l'accès au camping aux groupes ou familles se présentant avec un nombre de participants supérieur à la capacité de l'hébergement.

CONDITIONS DE PAIEMENT

- Pour les réservations effectuées plus de 30 jours avant la date de début de séjour, un acompte de 25% du montant du séjour doit être réglé dès la réservation. Le solde doit être payé au plus tard 30 jours avant la date de début de séjour au camping.
- Pour les réservations effectuées moins de 30 jours avant la date de début de séjour, le règlement intégral doit être effectué au moment de la réservation au camping.

ANNULATION ET MODIFICATIONS

L'Modification de votre réservation

- Des modifications concernant votre réservation peuvent être effectuées sans frais sous réserve de disponibilité.
- En l'absence de message de votre part indiquant un report de votre arrivée, l'hébergement locatif ou l'emplacement camping sera à nouveau disponible à la vente 48 heures après la date d'arrivée mentionnée sur le contrat, et vous perdrez en conséquence le bénéfice de votre réservation.

2_Prestations non utilisées

Tout séjour interrompu ou abrégé (arrivée tardive, départ anticipé) de votre fait ne pourra donner lieu à un remboursement.

3_Annulation du fait du camping Les Chouans

En cas d'annulation du fait du camping Les Chouans, sauf en cas de force majeure, le séjour sera totalement remboursé. Cette annulation ne pourra cependant pas donner lieu au versement de dommages et intérêts.

4_Annulation du fait du campeur

Toute annulation d'une réservation doit être effectuée par écrit (LRAR) auprès de notre camping. Le remboursement des sommes versées interviendra déduction faite des montants précisés ci-dessous :

si l'annulation intervient :

- Plus de 30 jours avant la date de début de séjour : l'acompte versé sera conservé par le camping ;
- Moins de 30 jours avant la date de début de séjour : 100% du montant du séjour sera conservé par le camping.

5_Garantie annulation

Le camping Les Chouans vous propose la garantie annulation : 4% du montant du séjour, qui vous rembourse l'intégralité des sommes versées, hors frais de dossier et de garantie d'annulation. Son montant est payable intégralement et uniquement lors de la réservation. Pour être recevable, l'annulation du séjour doit être notifiée

par écrit (LRAR) avec des justificatifs, au plus tard 48 heures après l'événement ayant entraîné l'annulation et uniquement dans les cas suivants :

- Décès, accident corporel grave de vous-même, votre conjoint, vos ascendants, descendants, frères et sœurs
- Licenciement économique de vous-même ou votre conjoint, survenu après la réservation
- Préjudices graves atteignant la résidence principale (incendie, dégât des eaux, vol, catastrophes naturelles).

VOTRE SÉJOUR

L'Arrivée

Le jour de l'arrivée :

- les emplacements camping sont disponibles à partir de 12h00 et une caution de 10 € vous sera demandée pour le badge d'accès.
- les hébergements locatifs sont disponibles à partir de 14h00 et à la remise des clés de votre location, une caution de 200 € vous sera demandée.

2_Pendant votre séjour

Il appartient au campeur de s'assurer : le camping décline toute responsabilité en cas de vol, incendie, intempérie, etc, et en cas d'incident relevant de la responsabilité civile du campeur.

Tous les clients doivent se conformer aux dispositions du règlement intérieur.

Chaque locataire en titre est responsable des troubles et nuisances causés par les personnes qui séjournent avec lui ou lui rendent visite.

3_Départ

Le jour du départ :

l'hébergement locatif doit être libéré avant 10h00 du matin et vous devez avoir pris un rendez-vous avec le camping à la réception pour l'horaire de l'état des lieux de sortie, la veille de votre jour de départ. L'hébergement sera rendu en parfait état de propreté, et l'inventaire pourra être vérifié ; tout objet cassé ou détérioré sera à votre charge, ainsi que la remise en état des lieux si cela s'avérait nécessaire. La caution vous sera restituée en fin de séjour déduction faite des indemnités retenues, sur factures justificatives, pour les éventuels dégâts constatés par l'état des lieux de sortie. La retenue de la caution n'exclut pas un dédommagement supérieur dans le cas où les frais seraient supérieurs au montant de la caution.

ANIMAUX

- Les animaux ne sont pas acceptés dans les hébergements locatifs.
- Les animaux sont acceptés sur les emplacements de camping moyennant une redevance payable lors de votre réservation, excepté les chiens de 1^{re} et 2^{eme} catégories. Ils doivent être tenus en laisse en permanence. Ils sont interdits dans l'aire du parc aquatique. Le carnet de vaccination pour les chiens et chats doit être à jour.

LITIGE

En cas de litige, la compétence est déléguée au tribunal des Sables d'Olonne. Toute réclamation éventuelle concernant la non-conformité des prestations par rapport aux engagements contractuels doit être signalée par écrit (LRAR) au gestionnaire du camping dans les 30 jours suivant la fin de séjour.

RESPONSABILITÉ DU CAMPING

Toutes les photos et les textes utilisés dans la brochure ou sur le site internet ne sont pas contractuels. Ils n'ont qu'un caractère indicatif.

Il peut advenir que certaines activités et installations proposées par le camping et indiquées dans le descriptif figurant dans la brochure soient supprimées, notamment pour des raisons climatiques ou en cas de force majeure tels que définis dans les tribunaux français.

INFORMATIQUE ET LIBERTÉS

Les informations que vous nous communiquez, à l'occasion de votre commande ne seront transmises à aucun tiers. Ces informations seront considérées par le camping Les Chouans comme étant confidentielles. Elles seront utilisées uniquement par le camping, pour le traitement de votre commande et pour renforcer et personnaliser la communication et l'offre de services réservés aux clients du camping Les Chouans en fonction de vos centres d'intérêt.

Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, et d'opposition aux données personnelles vous concernant. Pour cela, il suffit de nous en faire la demande par courrier à l'adresse suivante, en nous indiquant vos nom, prénom et adresse :

CAMPING LES CHOUANS
108 AVENUE DE LA FAYE
85270 ST HILAIRE DE RIEZ